

Autour D'Elles



Bulletin de liaison

Septembre 2002, Numéro 5

Femmes de Mékinac - Centre de femmes



Un p'tit mot pour vous

Bonne rentrée à toutes!

J'espère que vous avez bien profité de cette belle saison qui s'achève en beauté. Pour nous, le retour au travail se passe bien et toute l'équipe est déjà très occupée à nos différents projets ainsi qu'à la préparation des activités qui nous l'espérons sauront vous rejoindre et susciter votre participation. Cette année, le bulletin de liaison revêt de nouvelles couleurs et élargit son réseau de distribution. Vous y

retrouverez des articles qui répondent à deux de nos préoccupations particulières cette année, soit :

LA PROBLÉMATIQUE DE LA VIOLENCE ET L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LES LIEUX DÉCISIONNELS.

Nous vous invitons à vous prononcer sur ces thèmes par l'intermédiaire de ce bulletin qui est à votre disposition et se veut être un outil de communication. Faites moi parvenir vos textes ou commentaires qui pourront être publiés dans le prochain journal.



Dans ce numéro :

Poursuite de la marche	2
Service d'écoute	2
Méli-Mélo	2
Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime	3-6
La violence Par Nathalie Bédard ..	3
1 ^{er} séminaire international sur la Sécurité des femmes..	4-6
À Égalité pour décider	7-10
Témoignage de Gilberte Vandal	8

DES NOUVELLES DE L'ORGANISME

En tant qu'organisme communautaire, le Centre de femmes de Mékinac se joint à la vaste mobilisation mise de l'avant par le Comité Aviseur de l'Action Communautaire Autonome sous le titre **ET MAINTENANT PASSONS À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME**. Un grand rassemblement aura lieu à Québec le 23 octobre prochain. Ce mouvement demande à notre gouvernement d'assurer un financement de base adéquat et récurrent aux organismes plutôt que du financement par projet qui met en péril la survie de ces organismes.

Vous pouvez appuyer ce mouvement en signant la carte postale de l'action communautaire autonome disponible au Centre ou en vous joignant à nous, le 23 octobre. Un autobus est organisé par la CDC de Mékinac en collaboration avec la TROC du Centre-Mauricie. Veillez communiquer avec nous pour plus d'informations.

Vous recevez avec ce journal, la programmation des activités du Centre pour 2002-2003. Je vous invite à le conserver mais surtout à le consulter régulièrement afin de participer aux activités de votre choix. Prenez note que les inscriptions pour les cours offerts se feront à la journée portes ouvertes du 17 septembre. Cette journée portes ouvertes s'inscrit dans ce qui deviendra une tradition pour les 94 centres de femmes membres de l'R

des centres de femmes du Québec. Elle permettra aux intervenantes et aux femmes qui fréquentent le centre de renouveler la demande d'un financement à 165 000\$ auprès des députés. Soyez-y !

Comme l'an dernier, vous avez en main un deuxième feuillet que je vous invite à remettre à une autre personne, amie, sœur, belle-sœur...

Vous êtes toujours la bienvenue du lundi au vendredi de 9h à midi et de 13h à 16h30.



Poursuite de la Marche Mondiale des femmes

Je remercie toutes les femmes qui ont répondu à l'invitation de "À VOS BROCHES ! PRÊTES ! TRICOTONS !". Nous avons reçu une trentaine de carrés tricotés que nous avons fait parvenir à Ottawa. Un beau geste de solidarité.

Le comité marche mondial des femmes vient de publier un bilan complet et illustré de la marche de l'an 2000. Vous pouvez le consulter au Centre ou sur internet au :



Marche mondiale des femmes
World March of Women
Marcha mundial de las mujeres

www.ffq.qc.ca/marche2000/bilan

Le comité de la marche mondiale des femmes se réunira en décembre prochain en Inde et veut adopter un plan stratégique qui mènera à un autre rendez-vous mondial en 2005. Les deux préoccupations centrales de ce regroupement demeurent la lutte à la pauvreté et la lutte à la violence envers les femmes.

Service d'écoute téléphonique

Notre service d'écoute téléphonique est de retour et vous offre une écoute attentive et confidentielle : les lundi, mardi et mercredi de 13hr à 16hr au 289-2422 ou pour les interurbains composez sans frais le 1-866-666-2422.

Se savoir écoutée sans jugement permet de se sentir moins seule, de désamorcer une situation délicate ou encore de voir sous un autre angle un problème particulier.

Besoin de bénévoles

Nous avons besoin de femmes qui désirent s'impliquer pour le bon fonctionnement de ce service. Une nouvelle formation sera offerte cet automne. Contactez Julie Goyette au 289-2588.



Correspondante Recherchée



Mme Élisabeth Pato-Faré
62, bd Jean Moulin, appt. 124
16000 ANGOULÈME

Originaire du Togo et mère d'un enfant de trois ans, elle habite en France depuis une dizaine d'année. Elle nous a envoyé une lettre disant qu'elle

aimerait correspondre avec une femme d'ici. Récemment abonnée à internet, la correspondance pourra se faire par courriel, nous dit-elle dans sa lettre. Si vous êtes intéressées, je pourrais vous fournir la lettre que nous avons reçue.

MÉLI-MÉLO

Éducation des adultes - Secteur Mékinac

- ✓ Cours de base en français et calcul
- ✓ Cours de niveau secondaire en français, mathématiques et anglais

Ambiance agréable.

Possibilité d'apprentissage par ordinateur.

Demandez Dominique : 536-3840,
1-800-567-8655 poste 233

Création d'une murale collective

Vous avez l'âme créatrice ! Eh bien, voici une occasion pour vous de mettre vos talents à l'œuvre.

Lors de notre journée porte ouverte, le 17 septembre prochain, je vous invite à nous apporter une de ces créations afin de participer à une murale collective sous le thème "la solidarité entre les femmes". Cette création servira à décorer le Centre et à lui donner une couleur locale.

Centre d'Accès Internet

Notez que le C.A.I. de Sainte-Thècle ouvre ses portes le 16 septembre avec une nouvelle série de cours tels que :

- ✓ Initiation à l'informatique
- ✓ Traitement de texte Word de base
- ✓ Traitement de texte Word avancé
- ✓ Chiffrier électronique (Excel) de base
- ✓ Chiffrier électronique (Excel) avancé



LA VIOLENCE

un texte de Nathalie Bédard

La violence fait référence à une multitude de problématiques toutes plus effarantes les unes que les autres. Elle abrite sous son aile les termes : toxicomanie, décrochage scolaire, suicide, criminalité, dépression, négligence... Elle est la pierre angulaire des maux de tant de familles, de personnes aux prises avec elle et ses nombreux visages. Ainsi, que l'on parle d'abus sexuel, de violence verbale, psychologique, ou d'agression physique, elle demeure présente. Elle détruit, blesse et abîme à jamais l'âme, le cœur et l'enveloppe corporelle de trop de gens. Elle invite nos jeunes à adopter ses humeurs noires et à perpétuer sa prophétie morbide. Alors, faut-il intervenir lorsqu'une famille vit sous la terreur de cette force impétueuse?

Faut-il tenter d'accompagner les femmes paralysées par la peur, déprimées, avec le sentiment d'être seules, incompetentes et démolies ? Faut-il entendre la souffrance des enfants transformés, figés et apeurés par la brutalité, confinés dans un silence aussi lourd que meurtrier ? Faut-il tenter de libérer cette agressivité, cette immense tristesse, ces multiples craintes qui habitent ces agresseurs(es), ceux et celles qui sèment la tourmente et ne trouvent expression que par l'injure, la manipulation et leurs poings ? Faut-il s'interférer et tenter de résorber ce phénomène sanglant et destructeur ?

Tous ces questionnements supposent certainement une réponse affirmative. Par contre, comme la violence adopte plusieurs formes, qu'elle peut être frappante, choquante mais insidieuse également, il m'importe tout autant d'appuyer et de protéger les plus démunis mais également de sensibiliser et d'éduquer toutes les tranches de la population à la réalité de la violence. Celle-ci n'est pas un mal spontané. Elle prend racine dans nos milieux familiaux et nos institutions. Aussi, quand une réalité aussi noire que la violence devient banalisée et ignorée, qu'elle laisse sa griffe sur des milliers de personnes, une sérieuse réflexion et des actions s'imposent. Lorsqu'une personne trouve refuge dans la toxicomanie pour taire ses angoisses, quand un adolescent commet des actes délictueux afin d'exprimer son désespoir, lorsque des femmes et des hommes négligent leur rôle parental et s'enferment dans une dynamique destructrice, que des enfants sont déstabilisés, vivent d'angoisse et d'insécurité constante, je crois que nous devons porter une

attention particulière et se questionner davantage sur nos propres comportements et attitudes.

L'intervention ne doit pas que faire appel aux différents intervenants des divers milieux. Certes, nous devons offrir une protection adéquate à ces victimes, la chance d'une réhabilitation à ces agresseurs. Nous devons également outiller nos milieux éducatifs et institutionnels qui ont la mission de soutenir, d'éduquer, d'appuyer la jeunesse dans sa démarche scolaire. Ainsi, tous les éducateurs ont l'opportunité de jouer un rôle significatif auprès de la jeunesse. Ils sont les intervenants de première ligne, les receveurs de cicatrices, de messages parfois insolites des jeunes en détresse et en questionnement. L'intervention doit aussi devenir le mandat d'une société, de tous ses habitants, ceux qui partagent au quotidien le vécu des personnes en naufrage.

La violence conjugale n'est pas un mythe. Elle s'infiltré et tend ses filets dans nos milieux familiaux. Elle laisse sa griffe, détruit les familles et atteint ses membres dans leur vie de tous les jours. Quotidien où nous partageons des parcelles de vie avec eux, où nous jouons un rôle anodin ou significatif. Certes, devant ce néant de blessures, une oreille attentive, de l'empathie ou un geste d'encouragement peuvent sembler banals mais je crois que ce sont ces petites actions qui encouragent au changement.

Maints sentiments confus et contradictoires m'habitent lorsque je suis confrontée à la violence conjugale. De l'impuissance, du dégoût, de la colère et de la déception sont au palmarès des émotions qui jaillissent en moi quand un abuseur, un agresseur fait la une des manchettes. Je suis troublée par leurs actions véhémentes, frustrée du désengagement social. La honte, la peur, la déception m'envahissent lorsque je perçois le rôle passif des femmes. Leur soumission, leur faiblesse, leur impuissance m'agacent, me renvoient l'image du rôle féminin dans ces jours sombres et disgracieux. Je me sens impuissante face à ces enfants qui écotent du versant noir de l'humanité. Je suis peinée de constater combien, il peut être difficile d'établir un rapport sain et équitable entre deux personnes unies en apparence par un sentiment aussi puissant que l'Amour. Amour qui perd toute sa grâce et sa signification lorsque la haine, la jalousie et l'envie envahissent le décor, l'âme et le cœur des humains !



1^{er} Séminaire international sur la SÉCURITÉ DES FEMMES Tisser les liens

Ce séminaire a eu lieu à Montréal en mai dernier. Il regroupait des représentantEs de groupes de femmes, d'organismes communautaires et non-gouvernementaux, de villes et municipalités, de services de police, d'instances gouvernementales, du milieu de la recherche, de réseaux internationaux et d'agence des

Nations unies, provenant de 5 continents, 27 pays et 55 villes et municipalités. Au terme de ce séminaire est né la "Déclaration de Montréal pour la sécurité des femmes". Cette déclaration servira de repère pour mesurer l'atteinte des objectifs au cours des prochaines années tant à l'échelle locale qu'internationale.

Déclaration de Montréal sur la sécurité des femmes

NOUS, femmes et hommes, dans toute notre diversité, réuniEs à Montréal à l'occasion du 1^{er} Séminaire international sur la sécurité des femmes, du 9 au 11 mai 2002.

REPRÉSENTANTeS de groupes de femmes, d'organismes communautaires et non-gouvernementaux, de villes et municipalités, de services de police, d'instances gouvernementales, du milieu de la recherche, de réseaux internationaux et d'agences des Nations unies, provenant de cinq continents, 27 pays et 55 villes et municipalités.

NOUS FAISONS APPEL à la communauté internationale pour passer à l'action suite aux recommandations des Conférences de Beijing 1995 (la quatrième conférence mondiale des femmes), Istanbul 1996 (le Sommet des villes Habitat II), Johannesburg 1998 (Construire des partenariats pour la prévention du crime et la sécurité communautaire), et Naples 2000 (Forum sur la sécurité et la démocratie).

ÉTANT DONNÉ QUE :

Un légitime sentiment d'insécurité et les diverses formes de violence faite aux femmes représentent pour toutes les femmes un obstacle majeur à l'exercice de leur liberté et à la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes. Les effets de la violence faite aux femmes constituent un frein au développement des communautés et des sociétés à travers le monde.

NOUS CONSIDÉRONS QUE :

Les stratégies mises en place par les acteurs publics, communautaires et privés doivent mettre les femmes au centre de l'action et viser le renforcement des capacités d'action individuelles et collectives des femmes.

L'approche concertée, incluant le partenariat, la mise en commun des ressources sont des principes essentiels pour garantir l'efficacité des actions menées. La bonne gouvernance urbaine est un pré-requis au renforcement des capacités d'action des femmes. Ceci doit comprendre l'allocation de ressources adéquates aux groupes de femmes.

Le succès des initiatives traitant de la sécurité des femmes et de leur sentiment d'insécurité dépend de l'engagement des hommes et des femmes.

Les solutions apportées par les femmes pour accroître leur sécurité et leur sentiment de sécurité profitent à l'ensemble de la population et contribuent, entre autres, à l'amélioration des espaces publics.



Déclaration de Montréal sur la sécurité des femmes (suite 1)

Page 2 de 3

NOUS EN APPELONS :

Aux femmes

Pour qu'elle se mobilisent et se fassent entendre sur les questions de violence et d'insécurité, en s'inspirant des actions réalisées par d'autres femmes à travers le monde.

Pour qu'elles soutiennent les efforts visant la parité hommes-femmes dans les instances décisionnelles (pouvoirs locaux, police, etc.). Pour qu'elles soutiennent les femmes au pouvoir afin que ces dernières demeurent imputables et fassent la promotion de l'égalité entre les sexes.

Aux hommes

Pour qu'ils écoutent, accompagnent et soutiennent les femmes dans leur démarche vers l'autonomie et le renforcement de leurs capacités d'action. Pour qu'ils travaillent à la réduction de la violence des hommes.

Pour qu'ils mobilisent les autres hommes (et garçons) afin de remettre en question les rôles sexuels traditionnels afin de prévenir la violence faite aux femmes et aux filles.

Aux groupes de femmes et organismes communautaires

Pour qu'ils travaillent en partenariat avec l'ensemble des organismes concernés, en particulier les municipalités, pour assurer la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les stratégies locales de prévention. Des efforts particuliers devraient être faits pour atteindre les femmes des communautés isolées. Pour qu'ils créent des réseaux d'échanges internationaux entre les collectivités locales.

Aux villes et municipalités

Pour qu'elles mettent en place des politiques locales de sécurité et d'aménagement sécuritaire et développent des pratiques qui intègrent l'approche de genre. Pour qu'elles soutiennent les initiatives liées à la sécurité des femmes.

Pour qu'elles favorisent un plus grand engagement des citoyennes, par exemple par leur participation à des

marches exploratoires. Qu'elles développent des mécanismes formels de suivi des recommandations et de soutien aux initiatives.

Pour qu'elles créent des mécanismes formels de participation des femmes dans le processus décisionnel de la gouvernance locale (comme éluEs, gestionnaires et citoyennes).

Pour qu'elles octroient des financements municipaux pour l'égalité entre hommes et femmes, le développement communautaire et les programmes de lutte contre la pauvreté. Pour qu'elles assurent la transparence et l'imputabilité de l'administration municipale.

Pour qu'elles développent la coopération internationale au niveau municipal, par des échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

Aux services de police

Pour qu'ils adoptent une approche préventive et non répressive vis-à-vis de la violence et de l'insécurité.

Pour qu'ils travaillent à changer la culture organisationnelle de la police, par la mise en place de formations adéquates sur les causes et les effets de la violence et de l'insécurité sur les femmes. L'expérience des organisations de femmes et leurs témoignages devraient faire partie de ces formations.

Pour qu'ils travaillent en partenariat afin de développer des stratégies axées sur la promotion de la sécurité des femmes et le renforcement de leurs capacités d'action.

Pour qu'ils augmentent le nombre de femmes dans les forces policières.

Au milieu de l'éducation

Pour qu'il développe des programmes contre la violence, sur les rapports entre les sexes et sur les droits de la personne, afin de permettre aux jeunes de remettre en question les stéréotypes et les attitudes touchant à la violence à l'endroit des femmes.

Pour qu'il donne une formation sur l'approche de genre aux enseignantEs.



Déclaration de Montréal sur la sécurité des femmes (suite 2)

Page 3 de 3

Au milieu de l'éducation (suite)

Pour qu'il encourage les marches exploratoires menées par des étudiantEs dans les écoles et leurs alentours.

Pour qu'il mobilise les enfants et les adolescentes par des stratégies de renforcement des capacités d'action des femmes, comprenant l'autodéfense, visant à assurer une ville plus sûre pour tous.

Aux médias

Pour qu'ils contribuent à la mobilisation locale et facilitent l'accès aux services visant à améliorer la sécurité des femmes.

Pour qu'ils remettent en question les stéréotypes et les inégalités de genre à travers des campagnes d'information et de sensibilisation, incluant des études sur la réalité des femmes.

Pour qu'ils fassent connaître et diffusent les meilleures pratiques en matière de sécurité des femmes.

Pour qu'ils s'efforcent à réduire les reportages sensationnalistes.

Au milieu de la recherche

Pour qu'il encourage la recherche sur la sécurité des femmes et l'intégration de l'approche de genre dans la prévention de la criminalité, incluant le développement de méthodes d'enquête et d'outils d'évaluation adéquats.

Pour qu'il contribue au développement et à l'évaluation de projets communautaires.

Au secteur privé

Pour qu'il reconnaisse l'impact social et économique de la violence faite aux femmes et le fait que la prévention est efficace en terme de coûts et bénéfices.

Pour qu'il évalue l'impact de ses décisions sur la sécurité et le sentiment de sécurité des femmes employées, clientes et consommatrices, en travaillant avec les syndicats, les groupes de femmes et les organismes communautaires afin d'inclure ces questions sur les lieux de travail.

Pour qu'il développe des partenariats avec les organisations locales et les municipalités et soutienne financièrement les initiatives pour la sécurité des femmes.

Aux gouvernements

Pour qu'ils développent des politiques et des programmes afin d'assurer l'autonomie financière des femmes incluant le droit des femmes à la propriété foncière.

Pour qu'ils intègrent l'approche de genre dans les programmes nationaux de prévention de la criminalité. Ceci en incluant l'allocation des ressources nécessaires au développement et au maintien de stratégies et d'initiatives touchant la sécurité des femmes et leur sentiment de sécurité. Pour qu'ils rendent compte des progrès accomplis.

Pour qu'ils incluent l'approche de genre dans la formation des éluEs et des gestionnaires.

Pour qu'ils soutiennent politiquement et financièrement les villes et les municipalités dans leurs efforts pour promouvoir la sécurité des femmes.

Aux réseaux internationaux et agences des Nations unies

Pour qu'ils soutiennent et contribuent au développement, à la collecte, à l'adaptation, à la diffusion, ainsi qu'à la multiplication des outils d'intervention et des bonnes pratiques.

Pour qu'ils renforcent l'accessibilité aux outils informatiques et à l'assistance technique, particulièrement entre le Sud et le Nord.

Pour qu'ils favorisent le développement durable, par les échanges et la coopération internationale, régionale, nationale et locale.

Pour qu'ils soutiennent l'évaluation des progrès accomplis et la tenue de conférences régionales et internationales sur la sécurité des femmes.